

2020-REC-42 Objet : Canicule d'intensité exceptionnelle- Appel à la plus grande vigilance

Selon les informations communiquées par Météo France, plusieurs régions de France métropolitaine sont concernées par la canicule. Cet épisode va se caractériser par sa durée (jusqu'au milieu de la semaine prochaine) et par des nuits chaudes voire tropicales (Température minimale supérieure à 20°C).

Météo France a placé ce jour en vigilance rouge plusieurs départements d'Île-de-France (Paris et petite couronne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise) et de Normandie (Eure et Seine-Maritime), non habitués à de telles températures.

L'ensemble des services de l'Etat est mobilisé pour diffuser les messages de prévention et mettre en place les mesures de protection individuelles et collectives nécessaires.

Dans ce cadre, nous vous remercions de relayer les conseils de prévention qui figurent sur le site Internet du ministère : Canicule et fortes chaleurs. Des affiches et des dépliants y sont notamment disponibles en téléchargement en cas de besoin : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>.

Vous pouvez également orienter vos patients vers la plateforme téléphonique « Canicule Info Service » du ministère des Solidarités et de la Santé qui permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage : 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Nous vous remercions également d'inciter vos patients, même ceux qui se sentent en bonne santé, à ne pas pratiquer d'activités physiques ou sportives pendant les heures plus chaudes.

Enfin, nous vous demandons de porter une attention toute particulière à vos patients les plus fragiles (personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées, atteintes de maladie chronique, femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, ...).